

7 à vous

MAGAZINE d'information de la mairie du 7^e



**Autolib' :
derniers jours
pour donner votre avis !**

**2011 : encore de
l'ambition pour le 7^e !**

SOMMAIRE



DOSSIER : LE NOUVEAU VISAGE DU 7^E (P.6)



7 ARRIVÉ : SALON DU LIVRE DES TOUT-PETITS (P.13)



7 À VOUS LA PAROLE : AUTOLIB' (P.15)

- 7 ÉDITO** P.5
2011 : ENCORE DE L'AMBITION POUR LE 7^E !
- 7 UN DOSSIER** P.6
LE NOUVEAU VISAGE DU 7^E
- 7 À VENIR** P.11
- 7 ARRIVÉ** P.12
- 7 UN CONSEIL** P.14
SENIORS, SOYEZ PRUDENTS !
- 7 À VOUS LA PAROLE** P.15
AUTOLIB'
- 7 ASSOCIATIF** P.17
QUARTIER BRETEUIL
LES AMIS DU CHAMP DE MARS
- 7 À PROPOS** P.19
- 7 UN RENDEZ-VOUS** P.21
- 7 UN POINT DE VUE** P.22



nouvelle énergie

d'information de la mairie du 7^e

2011 : encore de l'ambition pour le 7^e !

Le 7^e est en vie et 2011 en sera encore l'illustration par les projets ambitieux qui verront le jour dans notre arrondissement.

Que ce soient les projets immobiliers d'envergure, les mesures en faveur de la sécurité ou les travaux d'aménagement et de voirie, chaque chantier a son importance pour valoriser notre arrondissement dans le respect de son identité.

Ainsi, dans le cadre du **projet d'aménagement de l'ancien hôpital Laennec**, les travaux vont démarrer début avril. Ce projet contribue à redynamiser ce quartier tout en préservant un patrimoine historique de grande valeur par la construction de 320 logements, 42 chambres en gérontologie et 20 000 m² de bureaux et commerces. Il apportera un nouvel essor économique et social pour notre arrondissement comme le projet d'aménagement Villa de Saxe sur l'emplacement de l'ancien couvent des Sœurs Clarisse dont le permis de construire est en cours d'obtention.

La sécurité est également toujours notre priorité. Ainsi après avoir installé 3 caméras de surveillance dès juillet 2010 sur le Champ de Mars, ce sont 53 caméras qui seront installées en 2011 dans l'ensemble de l'arrondissement.

Par ailleurs, **un certain nombre de projets sont à l'étude** et nécessitent encore une période de concertation et de négociations dans le cadre de groupes de travail.

Ainsi en est-il du projet du **parking souterrain de l'avenue Bosquet attendu depuis 1994**, l'étude de pré-commercialisation est lancée depuis le 13 janvier et les résultats paraîtront fin février.

Nous allons par ailleurs lancer une concertation sur l'**aménagement de la place de Fontenoy** au cours du 1^{er} semestre de cette année : elle doit être transformée pour devenir digne de l'Ecole Militaire et de l'UNESCO dont elle est mitoyenne. Enfin, certains projets nécessitent encore que nous nous battons pour arriver à des résultats à la hauteur de nos attentes.

Vous connaissez ainsi mon engagement en faveur du **démontage du Mur pour la Paix**, et j'ai bon espoir que cette opération ait lieu rapidement après de nombreuses négociations.

Et je n'oublie pas le **projet de fermeture des voies sur berges à la circulation** qui a connu de nouveaux rebondissements ces derniers jours. Vous pouvez toujours compter sur ma détermination à combattre ce projet, même remanié alors que la récente crue de la Seine qui a entraîné de nombreux embouteillages, n'a fait que confirmer mes craintes.

Vous le voyez, la vie du 7^e est en amélioration constante et j'agis quotidiennement et en permanence à votre écoute pour que notre arrondissement soit toujours plus accueillant et vivant !

Rachida Dati,
ancien ministre, député européen, maire du 7^e arrondissement

4 PROJETS IMMOBILIERS 6 PROJETS DE VOIRIE ET DEPLACEMENT

2011 : Le 7^e concrétise ses promesses

➔ **Rue de Sèvre/Vaneau : Projet Rive Gauche**
De la vie et du renouveau économique
pour 2013 !



M. PERIN

Je crains un peu la circulation que la naissance de ce projet va engendrer. Mais c'est très bien ! Ce quartier en a besoin car il est entre-deux, ni résidentiel, ni commerçant. Il faut aussi surveiller l'architecture !

Enfin ce grand projet tant attendu depuis 2000, date à laquelle l'ancien Hôpital Laënnec a été vendu ! Les travaux de démolition débutés pendant l'été 2010 s'achèveront par les travaux de terrassement et de construction au mois d'avril 2011. La fin du chantier est prévue en septembre 2013. Ce projet transformera le quartier et apportera de la vie, de l'activité économique et du soutien aux personnes âgées (320 logements, 42 chambres en gérontologie, 20 000 m² de bureaux et commerces). Concernant le statut de la chapelle Laënnec, une réunion est prévue entre les différents partis prenants.

➔ **Quai Branly : La Russie investit dans le 7^e !**
Un centre culturel russe pour 2013

Le siège de Météo France a été vendu en janvier 2010 à l'Etat russe qui souhaite y établir un centre culturel et spirituel russe. Le concours international d'architecture lancé en octobre a été un succès : 109 projets proposés. Un jury de 15 personnes dans lequel le 7^e arrondissement est très représenté par



Un des 10 projets pour le futur centre spirituel et culturel orthodoxe



Projet Rive Gauche (l'ancien Hôpital Laënnec)

la mairie et le Comité d'aménagement du 7^e, a sélectionné 10 dossiers. Rachida DATI est intervenue auprès de l'ambassadeur de Russie Alexandre ORLOV afin que les habitants du 7^e soient associés à l'examen des 10 projets sélectionnés. 700 personnes sont venues donner leur avis à la résidence de l'ambassadeur les 18 et 19 décembre dernier. Les travaux commenceront en janvier 2012.

Alexandre ORLOV,
ambassadeur de Russie à Paris

Votre Excellence, que pouvez-vous nous dire du futur centre spirituel et culturel russe ?



Ce projet est né suite à la rencontre du Patriarche de Russie Alexis II en France et Nicolas Sarkozy en 2007. Il y aura trois corps de bâtiment : l'église, le centre culturel comprenant salles de conférence, de projection, bibliothèque et un bâtiment administratif comprenant bureaux et quelques logements. Le défi : réussir à croiser traditions russes, modernité et respect de l'architecture du quartier. La modernité a l'inconvénient de vieillir vite... Il ne faut pas que cela arrive ! Il est impossible de satisfaire tous les partis. Le jury porte une immense responsabilité. Il faut que cet ensemble joue le rôle du Pont Alexandre III, symbole de l'Alliance Franco-russe et l'un des plus beaux ponts de Paris. Ce sera un lieu de rencontres et de dialogue entre personnes de différentes religions et opinions.

visage du 7^e

5 PROJETS DE REAMENAGEMENTS DE SITES HISTORIQUES 2 OPERATIONS DE PROPRETE ET DE SECURITE



➔ Villa de Saxe : Couvent des sœurs Clarisses De nouveaux logements pour les étudiants !



Françoise LIS, vice-présidente de l'association Saxe Breteuil Aménagement

Il faut saisir l'occasion pour donner un peu plus de cohésion et d'unité dans l'avenue de Saxe qui n'en a pas beaucoup !

Depuis un an, Rachida DATI a consulté l'ensemble des riverains du quartier Ecole Militaire afin de recueillir leur avis tant sur le plan architectural que sur la destination de cette opération immobilière. En concertation avec les habitants, les élus se sont majoritairement prononcés en faveur du projet qui permet de réaliser le maximum de logements, une résidence de jeunes travailleurs, la réhabilitation des bâtiments actuels et la construction d'un nouveau bâtiment, sans oublier la protection de l'environnement. Le permis de construire a été déposé.



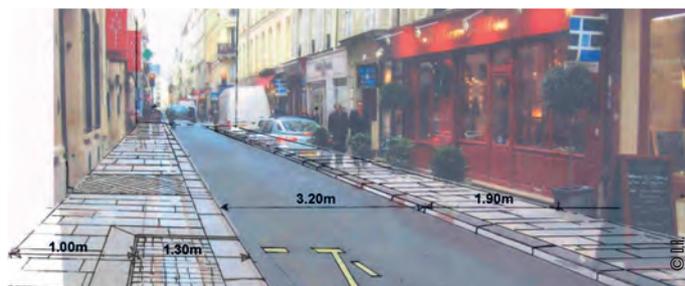
Projet terrain des Clarisses, vue intérieure

➔ La rue de Verneuil enfin restaurée selon les règles de l'art !



Chantal MICHELOT, conseillère du quartier St Thomas d'Aquin.

Ça va redonner un coup de jeunesse à la rue. Le pavage prévu pour les emplacements livraison va redonner un cachet ancien !



Projet d'aménagement de la rue de Verneuil

Suite à une demande ancienne des commerçants et riverains de la rue de Verneuil, le projet de son réaménagement a été lancé sous la précédente mandature. Ce projet concrétisant notamment le souhait de l'élargissement des trottoirs et la matérialisation de parkings de livraison, devrait prendre forme durant l'été 2011.

➔ Aménagements de sécurité rue Saint Guillaume



Charlotte WIHANE, conseillère du quartier Saint Thomas d'Aquin

C'est une rue dans laquelle il y a beaucoup de circulation et donc beaucoup de nuisances. Il faut trouver une solution pour canaliser le déplacement et le stationnement des piétons, notamment des étudiants, et des cyclistes. La deuxième priorité est de ne pas bloquer la circulation des voitures des riverains, souvent gênées par les livraisons devant les sorties de garage.

Deux ralentisseurs seront implantés en 2011 rue Saint Guillaume ainsi qu'un plateau surélevé devant Sciences-Po, afin de sécuriser les abords de l'école. La rue devenant par conséquent une zone « 30 km/h », une voie de double-sens cyclable y sera également matérialisée. Par ailleurs, suite à la demande du conseil de quartier Saint Thomas d'Aquin et en concertation avec le commissariat, le service de la voirie et Science-Po, de nouveaux aménagements sont en projet dans cette rue, notamment la transformation d'emplacements deux-roues motorisés en emplacements pour vélos. 7

➔ De nouveaux aménagements de voirie pour 2011

Zones deux-roues : 22 nouvelles zones de parking deux-roues vont être installées dans le 7^e arrondissement. Les projets d'emplacement sont consultables sur le site Internet www.mairie7.paris.fr. Les conseils de quartiers doivent prochainement se prononcer sur ces projets.

Autolib' : 22 stations Autolib' sont actuellement en projet dans le 7^e arrondissement. Retrouvez en page 16 les emplacements prévus par la Ville de Paris et donnez-nous votre avis avant le 12 février !

➔ Augmentation du nombre de places résidentielles dans les îlots Saxe-Ségur-Estrées et Lowendal-Duquesne-Estrées



M. VELLA

Nous avons été très surpris de soudainement perdre 76 places ! J'ai choisi de rester dans ce quartier parce qu'il y avait des places de stationnement en rentrant le soir. D'un jour à l'autre, il n'y en a plus eu. Nous sommes soulagés des 85 nouvelles places.

85 places de stationnement n'étaient plus accessibles aux résidents depuis que les ministères de l'Ecologie et de la Santé y avaient leur siège, alors que les habitants payent un abonnement de stationnement résidentiel.

Rachida DATI a pu intervenir afin qu'ils puissent récupérer ces places désormais injustifiées pour les ministères.

En contrepartie, suite à une concertation avec les riverains, la Mairie du 7^e a accepté de céder 76 places à la Préfecture de Police.

➔ Vidéoprotection : encore plus de sécurité dans le 7^e !



Lucie LOUSSARN,
conseillère du quartier Invalides

On est de plus en plus agressé. Une dame s'est encore fait arracher son sac à main la semaine dernière. Je suis persuadée que la vidéo protection serait une solution. Elle a encore permis en province de démasquer des cambrioleurs. Cela ne règle pas tout mais dissuade.

18 caméras de vidéoprotection sont déjà mises en place dans le 7^e arrondissement.

En 2010, 3 caméras ont été installées sur le Champ de Mars, en devant le projet « 1000 caméras à Paris ».

En 2011, 53 supplémentaires vont être installées dans l'ensemble du 7^e arrondissement.

Consultez la liste des implantations de ces caméras sur le site Internet : www.mairie7.paris.fr

➔ Travaux de restauration dans l'arrondissement :

De nombreux travaux ont été effectués en 2010 dans le 7^e arrondissement, à commencer par la Mairie, dont les façades ont été entièrement restaurées et les services d'état civil et affaires générales restructurés et remis à neuf. En 2011, les travaux continuent avec le transfert de l'accueil, le logement de l'état spécial et la rénovation de l'antenne de Police.

Dans les écoles, les crèches, le collège Jules Romain, la Maison des associations et le conservatoire Erik Satie, de nombreux travaux de restaurations et de restructuration ont été réalisés en 2010 et sont à venir en 2011.

Dans l'arrondissement, la Fontaine de Mars a été entièrement nettoyée. La Fontaine de Mars et des Quatre-Saisons doivent faire l'objet pour 2011, du passage de l'eau perdue en eau recyclée.



Services d'Etat civil et des Affaires générales remis à neuf

2011 : De nouveaux projets à l'étude

➔ Avenue Bosquet : peut être un nouveau parking souterrain...



Georges-Pierre ARHANCHIAGUE,
conseiller du quartier Ecole Militaire

On ne peut que souhaiter que ce parking se réalise ! Avec les ministères dans le quartier, on manque beaucoup de places de stationnement. Pour ma part qui n'habitera pas au pied, ce serait déjà tellement plus pratique !

Un audit des parkings existants à proximité de l'avenue Bosquet a conclu à une occupation saturée (parkings Ecole Militaire et Gouraud). La mairie du 7^e a procédé à une consultation auprès des habitants et a enregistré près de 300 personnes intéressées pour obtenir une place. Annick LEPETIT, adjointe au Maire de Paris, a lancé une étude de précommercialisation depuis le mois de janvier. Les résultats paraîtront fin février. Retrouvez sur le site Internet www.mairie7.paris.fr le questionnaire de l'étude de précommercialisation à partir du mois de mars !

➔ Mur pour la paix : le droit enfin reconnu !



Mme LAMOTHE

Je suis absolument pour le départ du Mur pour la Paix. Ça allait bien 3 mois, 6 mois ou un an. Mais il est temps de lui trouver un lieu plus approprié. Il cache la perspective de l'Ecole Militaire, c'est tout à fait dommageable.

Le Mur pour la Paix occupe illégalement le Champ de Mars depuis l'année 2000. Il obstrue par ailleurs la perspective centrale du site et son état de dégradation générale l'a rendu dangereux pour le public. Rachida DATI s'apprête à obtenir son prochain démontage, suite à de nombreuses négociations. Frédéric MITTERRAND, ministre de la Culture et de la Communication, a ainsi confirmé que la situation du Mur pour la Paix n'aurait pas d'existence légale en raison de sa proximité avec des monuments historiques classés. Il cherche actuellement, avec Bertrand DELANOË, un lieu où ce mur pourra être déplacé. Retrouvez les échanges de courriers sur www.mairie7.paris.fr !



Mur pour la paix

➔ Voies sur berges de Seine : mobilisation contre le projet de fermeture à la circulation



M. LORON

Je suis tout à fait contre ce projet ! J'ai une voiture. Cela va provoquer des bouchons dans les voies parallèles. En dehors de cela, il n'y a aucun axe « rapide » pour traverser Paris, sans feux tricolores. Les voies sur berges ont également l'avantage d'éviter les nuisances sonores. Le bruit est arrêté par les quais. Ce projet ne va pas rendre service aux Parisiens !

Alors que le maire Paris avait annoncé que son projet de fermeture des voies sur berges n'allait pas accroître les pics de pollution et de circulation, et malgré les réserves du Préfet de Police, il modifie encore une fois sans concertation ce projet dans l'urgence et l'incohérence. Il souhaite détruire une partie du Quai Anatole France en cassant les trottoirs et étendre le projet à la fermeture des voies sur berges d'autres arrondissements. Alors que les Parisiens ont subi une hausse fiscale de 40%, ces nouveaux coûts entraîneront une nouvelle hausse de fiscalité.

2011 : De nouvelles concertations pour de nouveaux aménagements

➔ Le nouveau PSMV dévoilé



Iris KERSTEN, conseillère du quartier Saint Thomas d'Aquin.

Certains hôtels particuliers du quartier ont été rasés de l'intérieur. Il est impératif que le plan de sauvegarde et de mise en valeur protège ces bâtiments historiques à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du 7^e arrondissement devrait être dévoilé au cours de cette année, en vue d'être soumis à enquête publique.

Il s'agit d'un véritable projet de ville à l'échelle de toute la moitié Est du 7^e arrondissement, à savoir l'ancien « Faubourg Saint-Germain ».

➔ Une concertation pour une meilleure gestion du Champ de Mars

Suite aux réunions de travail et de concertation, la mairie du 7^e arrondissement finalise la rédaction d'un projet de schéma directeur du Champ de Mars.

Ce document, qui sera soumis à la population, vise à réaliser les aménagements qui rendront à ce grand parc son prestige perdu et à améliorer ses qualités d'usage, notamment de sécurité et de propreté.

Rachida DATI a déjà obtenu :

- un renfort des moyens de police,
- l'interdiction de la vente et de la consommation d'alcool
- l'installation des 3 premières caméras en juillet 2010
- le lancement d'un groupe de travail à l'Hôtel de Ville sur le devenir du Champ de Mars. 7

Bernard LOING, président de l'association des Amis du Champ de Mars

Quelles perspectives pour le Champ de Mars en 2011 ?



Encouragés par l'intérêt que Rachida DATI porte au Champ de Mars, nous demandons à court terme la réfection des allées, un corps de gardiens du parc affecté au Champ de Mars, être associé à la rédaction du schéma directeur en projet à la Ville de Paris et la conception d'un budget d'investissement transparent et équilibré entre les recettes et les dépenses du Champ de Mars.

A terme, nous souhaitons obtenir un système de gestion unique, plus efficace et coordonnées, autour du concept de Grand Site de France de l'Ecole Militaire au Trocadéro, comme le Mont St Michel, le Pont du Gard, afin d'obtenir entre autres, une perspective historique et culturelle plus intéressante.



Les habitants du 7^e constatent depuis quelques mois que les rues sont de plus en plus sales. Rachida DATI et les maires des 1^{er}, 5^e, 6^e, 8^e, 15^e, 16^e et 17^e arrondissements ont décidé de lancer un appel à la mobilisation des habitants par le biais d'une pétition adressée au Maire de Paris qui, en deux ans, a augmenté les impôts locaux de 25% parmi lesquels la taxe de balayage. Une réflexion qui sera menée avec les conseils de quartier et les associations. Retrouvez la pétition sur www.mairie7.paris.fr !

➔ Opérations coups de poing



Sophie LOUSSARN, conseillère du quartier Ecole Militaire.Aménagement

On ne se sent plus en sécurité. J'ai encore été suivie aux alentours du Champ de Mars la semaine dernière et je suis régulièrement surprise pas des rôdeurs le matin. Il serait bon de créer un site Internet relié au commissariat de Police où seraient cartographiés les risques d'agression. Il faut renforcer la police de proximité pour éliminer les zones à risque !

➔ Place de Fontenoy : un cadre historique à respecter



Pierre LEROUX, président de l'association Saxe Breteuil Aménagement

C'est pour nous une opportunité et une obligation que la place de Fontenoy redevienne un espace vert de qualité auprès de l'Ecole Militaire et aux côtés d'un institut international qu'est l'UNESCO.

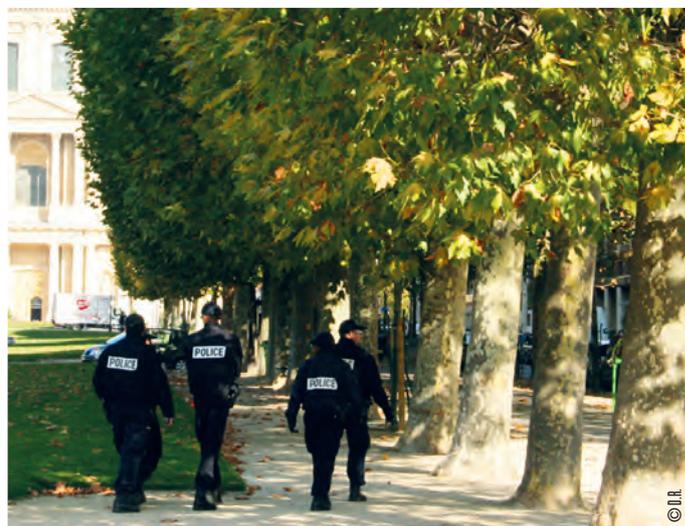
La mairie du 7^e va lancer une concertation sur l'aménagement de la place de Fontenoy au cours du 1^{er} semestre 2011. Le projet consiste à transformer cette place triste en une place digne de l'Ecole Militaire et de l'UNESCO dont elle est mitoyenne.

➔ Le combat du G8 pour la propreté



Mme LETELLIER, conseillère du quartier Invalides

L'état de saleté dans le 7^e, c'est terrible ! Les pique-niques dans les squares, la rue de Bourgogne, les chiens... cela empire. C'est aussi une question d'éducation. Il faut apprendre à responsabiliser les habitants.



A la suite de la signature du contrat local de sécurité pour le 7^e arrondissement en avril 2010, des actions coups de poing sur le Champ de Mars et l'avenue de Breteuil ont été menées en coordination avec les services de Police et de la Prévention et de la Propreté. La mairie du 7^e a également déployé toutes ses forces afin que les événements prévus tels l'apéro-géant, le monôme du Bac, soient très encadrés. En 2011, les actions avec les associations du 7^e concernant la propreté et la sécurité seront mieux anticipées. 7

7 à venir

ACTUALITE ASSOCIATIVE

EN ATTENDANT BB

Jeudi 10 Mars de 18h à 19h
Réflexion psychologique.

Par Françoise Adouard, pédopsychiatre.
Maison des associations du 7^e,
4 rue Amélie.
Inscription au 06 84 13 57 09

7 à l'agenda culturel

Du 17 février au 3 mars

Club Malar : « Le temps - illusion - mirage »

Salle B. Hodent de B.

Vernissage le 17 février à 18h

Les ateliers de peinture et de peinture sur soie du Club Malar présentent son exposition annuelle dont le thème 2011 est prometteur !

Venez apprécier le talent des membres du Club Malar en peinture et peinture sur soie.

Du 3 au 9 mars

Elisabeth BAULIG

« De l'Ombre à la Lumière... »



Salle B. Hodent de B.

Vernissage le 3 mars 2010, à 18 h

Après une période d'ombre, elle choisit de réaliser une centaine d'aquarelles pour revenir à la lumière : Paris, la Baie de Somme, le nu.

Du 10 au 16 mars

Agnès GIRARD :

« Lumière d'arbres et de pierres »



Salle B. Hodent de Broutelles

Vernissage le 10 mars à 18 h

Créations au crayon ou à l'encre sur du

papier, au stylet sur du cuivre, au pinceau sur du bois, parcourant nature, abbayes, châteaux, villes, villages...

ASSOCIATION DES MEMBRES DES L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES ET UCIAP 7^E

Samedi 12 mars de 14h à 18h
Dictée du 7^e pour tous.

Accueil dès 13h30.

Dans les locaux du lycée

La Rochefoucauld, 22 rue Malar, 7^e.

SERVICE SOCIAL DU 7^E

17 et 18 mars de 10h à 17h
Forum Vacances.

Organisé par les services sociaux des 7^e, 8^e et 16^e arrondissements, il mettra à disposition des familles toutes les informations utiles à l'élaboration de leurs projets individuels de vacances.

Mairie du 16^e, salle des fêtes,
71 avenue Henri Martin.

Jeudi 3 mars à 18h

Christophe BEYELER : « Le roi de Rome : l'héritier au destin brisé (1810-1814) »

Salle des mariages

Conférence sur Napoléon dans le contexte de la cérémonie religieuse du baptême, de l'iconographie politique qui entoura la venue d'un héritier tant espéré, et la vie concrète de cet enfant de chair et de sang, bientôt condamné à l'exil.

Jeudi 10 mars à 18h

Jeanne VILLENEUVE : « Toutes les perles ne sont pas blanches »

Salle des mariages

Conférence sur les « perles noires » : les perles de Tahiti et des mers du sud ont toutes les couleurs et toutes les formes dont on peut rêver...

Mercredi 30 mars 2011

Tournoi de bridge

Salons de la Mairie

Le tournoi de bridge annuel de la mairie du 7^e organisé par les associations Vitamine Bridge et 7 sans Atout sera à nouveau récompensé par les nombreux prix offerts par nos partenaires : Petrossian, Papeterie de l'Ecole Militaire, Nicolas, Le Divellec, Lenôtre, Moullé, France Galop, Laboratoires Erempharama, La Pagode, Crédit Lyonnais. Le bénéfice de cette manifestation ira à l'association Vitamines Bridge qui prodigue attention aux patients des maisons de retraites, hôpitaux, hôpitaux psychiatriques et trompe leur solitude par des tournois de bridge.

ACTUALITE MUSICALE

HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES

25 Mars à 12h15
Commémoration du bicentenaire de la naissance de Franz Liszt (1811-1886)

Salle des mariages
Guillaume Vincent
au piano, élève du
CNSMD de Paris.

Grand Salon des Invalides.

Réservations :
01 44 42 35 07.



© I.I.

Coupon réponse :

A retourner avant le 22 mars 2011 -
Chèque à l'ordre de Vitamine Bridge*
Adresse : « Vitamine Bridge » -
45, bd Gouvion Saint-Cyr -
75017 Paris

M, Mme, Melle :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Partenaire

M, Mme, Melle :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Frais de participation : 25 € par personne.

*Le nombre de tables étant limité, les inscriptions non accompagnées d'un chèque ne seront pas prises en considération.



© I.I.

Tout en images



Gagnante de l'exposition « le 7^e enneigé » à la Maison des Associations : Madame GAMBLE-BRIOT. (23 rue Oudinot). 7

Le 13 janvier, galette des rois de la Maison des Associations. 7



Le 11 janvier, vœux du maire aux habitants. 7

Le 13 janvier, galette des rois de l'assemblée paroissiale de St François Xavier. 7



Le 11 janvier, réunion du conseil de quartier St Thomas d'Aquin concernant l'aménagement de la rue St Guillaume. 7

Le 14 janvier, vœux du maire au personnel de la mairie. 7



© Maison Saint-Étienne

© Alain Guizard

© Caroline Sauvage / mairie 7

© Alain Guizard

© Alain Guizard

© Alain Guizard



Le 17 janvier, conseil de quartier école militaire concernant le stationnement dans l'îlot Saxe-Ségur-Estrées.

© Alain Guizard



Le 19 janvier, atelier « gâteaux » au salon du livre des tout-petits, et dédicaces de Geronimo Stilton.

© Caroline Sauvage / mairie 7



Le 18 janvier, réunion d'information sur le projet de recalibrage de la rue de Verneuil.

© Alain Guizard

Le 26 janvier, galette des rois du CMAAS.



© Alain Guizard

© Alain Guizard

© Caroline Sauvage / mairie 7

Seniors, soyez prudents !

LE MOT DU COMMISSAIRE PRINCIPAL DU 7^E,
STEPHANIE ROUSSELET



➔ Dans la rue :

- Privilégiez vos déplacements (Banques, commerces...) en vous faisant accompagner.
- Portez vos sacs fermés, en bandoulière et du côté du mur.
- Evitez de détenir trop d'espèces et privilégiez les paiements par carte bancaire.
- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

➔ Si vous partez en vacances :

- Avez vos proches, voisins et gardien de votre immeuble.
- Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, prévenez le commissariat du 7^e arrondissement de votre absence. Ce dernier organisera des patrouilles à votre domicile.

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur annonçant votre absence et faites transférer si possible vos appels vers le lieu de villégiature.

➔ Opération tranquillité seniors :

Si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à la mairie du 7^e ou au commissariat de l'arrondissement. A votre demande, des visites seront organisées à votre domicile régulièrement. 7

Pour toute information ou question concernant votre sécurité n'hésitez pas à contacter :
Mission Prévention et Communication
Commissariat du 7^e arrondissement
9 rue Fabert 75007 Paris
Tél. : 01.44.18.69.31. ou 01.44.18.69.29.
Mail : ciat07-mpc@interieur.gouv.fr

➔ A votre domicile :

- N'ouvrez jamais à un inconnu. Si une personne se présente sans rendez-vous à votre domicile comme un professionnel (plombier, électricien, Police...), prenez le temps de vérifier sa qualité auprès de son employeur avant de lui ouvrir. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le commissariat de police du 7^e arrondissement au 01.44.18.69.10.
- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
- Ne dévoilez jamais l'endroit où se trouvent cachés votre argent et vos biens précieux.

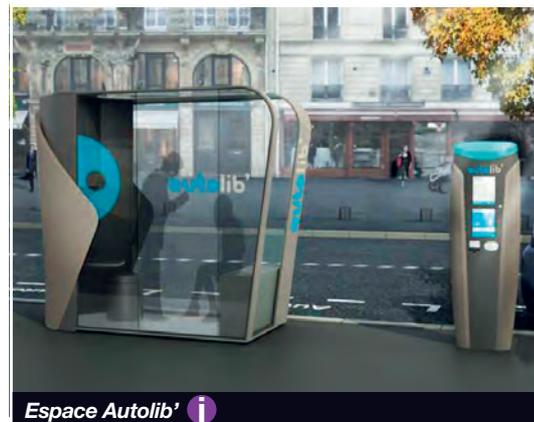


7 à vous la parole

Autolib'

Donnez votre avis !

LE 16 DECEMBRE DERNIER, LE SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' A DESIGNE BOLLORE COMME ATTRIBUTAIRE DU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'AUTOLIB'.



➔ Une concertation en amont

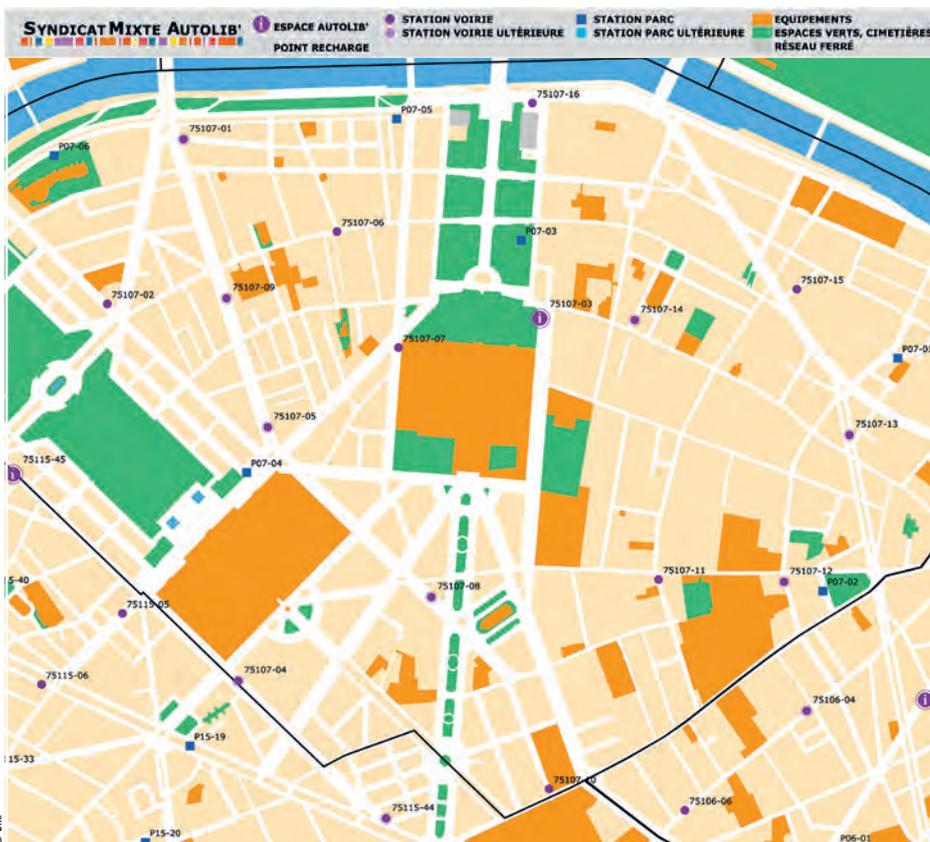
En décembre 2009 était lancée la consultation auprès des habitants du 7^e. Rachida DATI avait alors émis une avis défavorable sur certaines stations qui supprimait du stationnement résidentiel de surface.

➔ 22 stations Autolib' dans le 7^e

Le service Autolib' sera opérationnel fin 2011 : 22 stations de 4 emplacements, dont 16 stations en surface et 6 en parkings souterrains. Certaines stations seront pourvues d'une borne de recharge électrique.

➔ Emplacements de surface

- 75107-01 : 23 rue Cognacq-Jay
- 75107-02 : 45 avenue de la Bourdonnais
- 75107-03 : face 1 boulevard des Invalides
- 75107-04 : face 112 avenue de Suffren
- 75107-05 : 83 avenue Bosquet
- 75107-06 : 87 rue St Dominique
- 75107-07 : face 68 bd de la Tour Maubourg
- 75107-08 : 45 avenue Duquesne
- 75107-09 : 41 avenue Bosquet
- 75107-10 : 10 rue Maurice de la Sizeranne
- 75107-11 : 43 rue Vaneau
- 75107-12 : 130 rue du Bac
- 75107-13 : face 9 boulevard Raspail
- 75107-14 : 7 rue de Martignac
- 75107-15 : 11 rue de Villersexel
- 75107-16 : 1 rue Robert Esnault-Pelterie



➔ Votre avis nous intéresse encore !

Donnez nous votre avis avant les implantations définitives qui seront décidées le 17 février.

Réponse **avant le 16 février** soit par courrier :

Mairie du 7^e arrondissement
Réponse Autolib'
116 rue de Grenelle
75007 Paris

Soit par mail :

webmairie7@paris.fr

Quartier Breteuil



L'association Quartier Breteuil, fondée le 23 novembre 1999 par François SERRAND – créateur du Comité d'Aménagement du 7^e arrondissement – a pour mission de veiller à la sauvegarde patrimoniale d'un quartier riche de son histoire en participant à l'évolution positive de la qualité de vie du quartier. Or, depuis sa création, le quartier a connu des aléas importants, parfois même une aggravation des problèmes comme l'alcoolisation des jeunes sur les pelouses de Breteuil, ou encore la vente

de drogues sous les porches de l'avenue. L'association a maintes fois mis en alerte les élus sur ces dérives, notamment par le biais d'un questionnaire recensant les principales préoccupations des résidents.

Sur le plan culturel, l'association s'emploie à une meilleure connaissance historique du quartier. Ses efforts de recherche se sont notamment illustrés avec l'exposition « Breteuil 1900 » organisée en mars 2010 à la mairie du 7^e.

L'association Quartier Breteuil franchit une nouvelle étape en créant son site Internet qui relayera bientôt les questions locales de toute nature : problèmes de stationnement, aménagements optimal des



pelouses de Breteuil pour les jeux de ballons, piqueniques estivaux, déjections canines, altérations du sol, replantation des arbres, insécurité, nuisances esthétiques, sonores, problèmes sociaux, le départ des Clarisses, piscine du Lutétia, cars de touristes... Notre association s'implique aussi dans les grands sujets du moment tel que l'aménagement des voies sur berges pour lequel nous souhaitons plus de concertation et de transparence. Elle se

veut aussi force de proposition, comme la création d'une navette facilitant les déplacements des seniors, des personnes à mobilités réduites, des mères de famille en direction de la mairie, de l'hôpital Necker. 7

Jeanne Villeneuve,
présidente
65, bd des Invalides –
75007 PARIS
villeneuvejeanne@gmail.com
www.quartier-breteuil.fr

Les Amis du Champ de Mars



© Rhin Guizard

sur le Monde, du Trocadéro à l'Ecole Militaire.

Un constat largement partagé

Le Champ de Mars est sous-équipé pour accueillir dans de bonnes conditions des millions de visiteurs : son état se dégrade, voirie, allées, pelouses, stationnement illicite. Il doit faire l'objet d'un réaménagement ambitieux et global.

L'association participe au groupe de réflexion créé par le Conseil de Paris le 10 mars 2009 et aux réunions organisées par la mairie du 7^e au sein de 5 ateliers : gestion quotidienne, accueil des touristes, gestion des événements, sécurité, innovations. Il existe un Contrat Local de Sécurité pour le 7^e.

Un consensus est apparu sur les points suivants :

- Définir un schéma directeur d'aménagement
 - Elaborer une « Charte des usages »
 - Poursuivre la diminution des manifestations autorisées (interdire celles à caractères commercial et publicitaire, autoriser celles d'intérêt général).
- Premiers résultats encore très insuffisants :** diminution des manifestations autorisées, dispositif policier ponctuel, caméras de vidéosurveillance, sanisettes, jeunes du service Civique Volontaire, poubelles renforcées.

Une exigence : ne plus revivre le samedi noir du 29 mai 2010. Deux événements concomitants : le saut en roller devant la Tour Eiffel autorisé par la Mairie de

Paris, le spectacle de désolation (barbecues, grilles et pelouses enfoncées, couvertes de détritus...) après le passage des supporters avant la finale du Championnat de France Rugby.

Notre souhait à terme : une gestion unique du site pour un Grand Site de France.

Espace de concertation ouvert à tous, l'association a élargi son ambition : Promouvoir le rayonnement de cette vitrine ouverte sur le Monde, améliorer et sécuriser l'accueil des visiteurs, préserver la qualité de vie des riverains. 7

Maison des associations
4 rue Amélie -
75007 PARIS
www.amisduchampdemars.fr

Le mot du député



Martine Aurillac,
Député de Paris,
Vice-présidente de la commission
des affaires étrangères

© Mairie 7

La loi du 6 août 2004 sur la bioéthique imposait une clause de révision générale à cinq ans.

Cette révision a été examinée en première lecture par l'Assemblée nationale début février. Elle repose sur le respect de la dignité humaine, ainsi que le refus de toute forme de marchandisation et d'exploitation biologique du corps humain.

Le texte prévoit le maintien du principe d'interdiction de la recherche sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires, avec dérogations autorisées par l'Agence de la Biomédecine ainsi que, l'encadrement actuel du

diagnostic préimplantatoire, réservé aux couples ayant de forte probabilités de donner naissance à un enfant atteint d'une maladie particulièrement grave, reconnues comme incurable.

Il prévoyait également la levée de l'anonymat du donneur pour les enfants issus d'un don de gamètes grâce à l'accès aux « données non identifiantes ». Mais notre commission spéciale l'a rejetée estimant que la parenté par le cœur et l'éducation doit primer sur la parenté génétique

Au cœur du projet, se retrouvent aussi d'autres dispositions notamment :

- Dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation, la levée du blocage sur la technique de vitrification des ovocytes, permettant de diminuer le nombre d'embryons surnuméraires.
 - La simplification de la procédure d'information familiale en cas de détection d'une anomalie génétique grave, ce dans le respect du secret médical,
 - L'autorisation des dons croisés de rein entre deux paires donneur-receveur, lorsque le don n'est pas possible au sein de chaque paire pour des raisons d'incompatibilité biologique.
- La « gestation pour autrui » que nous rejetons, n'était pas évoquée par le projet.

Le Sénat se prononcera ensuite sur ce texte qui devrait réunir une majorité de parlementaires, car il propose un équilibre très délicat entre les besoins de la recherche et le respect de nos valeurs les plus profondes. 7

Le mot du sénateur



Yves Pozzo di Borgo,
sénateur, conseiller de Paris

© IIP Pictures

EUTHANASIE : MON OPPOSITION À L'ASSISTANCE MÉDICALISÉE À MOURIR

Le texte sur l'assistance médicalisée à mourir qui a fait l'objet d'une discussion le mardi 25 janvier dernier au Sénat n'avait, à mon avis, pas lieu d'être. Il a d'ailleurs heureusement été enterré grâce à l'action énergique du gouvernement et des parlementaires qui se sont ressaisis.

Ce texte est légitimement dénoncé par les plus hautes autorités morales de notre pays, qu'il s'agisse de l'Ordre des médecins ou de l'Eglise catholique. Je ne

comprends pas que la présidente, centriste, de la commission des Affaires sociales du Sénat ait pu cautionner une telle proposition de loi. Surtout quand la grande majorité du groupe Union Centriste, auquel j'appartiens comme elle, y était fortement opposée.

Derrière le droit à mourir dans la dignité se camoufle en fait le droit au suicide assisté, qui est un principe contraire aux valeurs de notre civilisation. La véritable réponse à apporter aux malades, c'est le développement des soins palliatifs dans notre pays, qui pourrait être un point important du prochain grand débat parlementaire sur la dépendance souhaité par le Président de la République.

En agitant devant l'opinion, à grands renforts de déclarations médiatiques, certains cas extrêmes et souvent dramatiques, on risque à coup sûr d'ouvrir la boîte de Pandore, exposant les personnes les plus vulnérables à des dérives incontrôlables. Dans les domaines éthiques, le législateur doit toujours faire primer la défense des plus démunis, souvent silencieux, sur le recours systématiques aux « bons sentiments » et l'appel à l'indignation. La dignité humaine passe par la limitation de la souffrance, pas par le « droit » au suicide. La législation de nos voisins n'est nullement plus progressiste que la nôtre, bien au contraire. Je partage d'une certaine façon l'indignation de Michel Houellebecq dans la *Carte et le territoire* : un monde où se développent des cliniques mortifères est un monde inquiétant. 7

7 un rendez-vous

Rachida Dati, vous invite...



Soirée à l'occasion de la journée internationale de la femme
Mardi 8 mars à 19h, à la mairie du 7^e.

Remise de médailles du travail
Mercredi 9 mars à 19h, à la mairie du 7^e.

Réunion Publique sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
Mercredi 15 mars à 18h30, à la mairie du 7^e.

Conseil de quartier Ecole Militaire
Lundi 14 mars à 18h30, à la mairie du 7^e.

Conseil d'arrondissement
Mercredi 16 mars à 18h30, à la mairie du 7^e.

Conseil de quartier Invalides
Lundi 21 mars à 18h30, à la mairie du 7^e.

Merci de vérifier sur le www.mairie7.paris.fr que les dates ci-dessus n'ont pas été modifiées.

Renseignements pratiques

Mairie du 7^e arrondissement

116, rue de Grenelle - 75340 Paris cedex 07
Tél. : 01 53 58 75 07 - Fax : 01 53 58 75 57
www.mairie7.paris.fr

Accueil - Informations : 01 53 58 75 60

Accès à la mairie :

métro : Varenne ou Solférino
bus : ligne 69, station Grenelle-Bellechasse

Horaires d'ouverture

- De 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, nocturne jusqu'à 19 h 30 le jeudi.
- Permanence d'état civil assurée le samedi de 9 h à 12 h 30 (déclarations de naissance ou de décès).

Accueil du public :

- Bureau d'accueil : rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 75 60
- Affaires générales (inscriptions crèches et écoles, délivrance de certificats, recensement militaire, urbanisme) : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. : 01 53 58 75 73 / 01 53 58 75 80
- État civil : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. : 01 53 58 75 70 / 01 53 58 75 71

- Élections : aile ouest, rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 75 94 / 01 53 58 75 90 / 01 53 58 75 84

Services logés en mairie

- Centre d'action sociale : porte D, rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 77 16
- Caisse des écoles : escalier C, 1^{er} étage
Tél. : 01 45 51 35 99
- Tribunal d'instance : bâtiment central, 1^{er} étage.
Tél. : 01 45 51 86 37
- Bibliothèque Saint-Simon : porte D, rez-de-chaussée (jeunesse) et 2^e étage (adultes)
Tél. : 01 53 58 76 40
- Antenne de la préfecture de police, porche principal : services ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 8h30 à 19h00

Maison des associations du 7^e

4, rue Amélie - Tél. : 01 53 59 44 90

Conseil de la jeunesse du 7^e

Tél. : 01 53 58 75 52 - conseil.jeunesse7@paris.fr

Permanence des élus du 7^e

Martine Namy-Caulier

Conseiller de Paris - premier adjoint chargé de l'administration générale, du commerce et de l'artisanat

Jeudi sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 32

Michel Dumont

Conseiller de Paris chargé des grands projets et de l'urbanisme

Mercredi de 18h à 19h

Tél. : 01 53 58 75 17

Emmanuelle Dauvergne

Conseiller de Paris chargé de l'accueil, l'information du public et des projets numériques

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 06

Martine Aurillac

Député de Paris, vice-présidente de la commission des Affaires étrangères

1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 15h à 16h et sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.

Tél. : 01 40 63 67 91

Yves Pozzo di Borgo

Sénateur de Paris, conseiller de Paris

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 62

Thierry Hodent

Adjoint au maire chargé des affaires scolaires, des conseils de quartier et de la culture

Lundi de 18h30 à 19h30 sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 30

Annick Leroy

Adjoint au maire chargé des affaires sociales et des anciens combattants

Mercredi de 11h à 12h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 30

René-François Bernard

Adjoint au maire chargé de l'environnement, des espaces verts et de la propreté

Mardi de 17h à 18h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 29

Florence Gerbal-Mieze

Adjoint au maire chargé de la petite enfance et des associations

Vendredi de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 29

Jean-Philippe Hubin

Conseiller d'arrondissement chargé du patrimoine et de la sécurité

Mardi de 18h à 19h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 62

Philippe Michel

Conseiller d'arrondissement chargé du sport

Jeudi de 18h à 19h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 32

Sylvie de Léotoing

Conseiller d'arrondissement en charge de la jeunesse

Mercredi de 17h à 18h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 32

Sonia Ledoux

Conseiller d'arrondissement

Uniquement sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 62

Laurence Girard

Conseiller d'arrondissement

Mercredi de 18h à 19h et le samedi

de 10h à 12h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 62

Véronique Delvolvé-Rosset

Conseiller d'arrondissement

Vendredi de 15h à 16h sur rendez-vous

Tél. : 01 53 58 75 62

Parti socialiste

AMÉNAGEMENT DES BERGES DE SEINE : LA CONCERTATION CONFORTE LE PROJET

Une enquête de l'IFOP conforte la concertation, montrant que 71 % des Parisiens et habitants de la proche couronne **sont favorables** au projet de la Mairie de Paris de **rendre les berges de Seine aux piétons**. Après un nouveau débat en Conseil de Paris début février, une enquête publique sera lancée au printemps.



© ILL

Une concertation fructueuse

Réunions publiques d'arrondissement et de communes voisines, expositions en mairies, consultation sur internet : la concertation engagée par la Mairie de Paris, poussée et innovante, a montré un véritable intérêt pour cette opération. L'avis favorable donné par le bureau de Paris Métropole, syndicat mixte regroupant 170 collectivités et présidé par un maire UMP, montre la bonne intégration métropolitaine du projet.

Un projet évolutif

Des avis très variés et de nombreuses propositions ont contribué à enrichir le projet. Les aménagements prévus, initialement concentrés sur le centre de Paris, concerneront également les 12^e, 13^e et 15^e. La concertation et l'enquête ont confirmé l'intérêt pour les trois thématiques clés des aménagements : **nature, culture et sport**. Les aménagements seront légers et évolutifs pour s'adapter aux besoins et aux saisons.

Déplacements et circulation

Le projet s'accompagnera d'une amélioration des transports collectifs sur l'ensemble du parcours, avec un renforcement du trafic des bus et du RER C et l'automatisation de la ligne 1.

La circulation automobile a fait l'objet d'analyses précises de la Ville en lien avec la Préfecture de Police. Les reports de circulation seront limités sur l'ensemble de la capitale et de la métropole. La difficulté constatée au niveau du quai Anatole France et du pont de la Concorde sera résolue par l'ouverture d'une troisième voie pour les voitures.

Bertrand Delanoë a raison d'affirmer que notre capitale doit se réapproprié son fleuve, au bord duquel elle est née, et autour duquel elle s'est construite. **Notre arrondissement en profitera tout particulièrement et nous devons accompagner ce projet !**

Laurence Girard

Laurence Girard,

Conseillère d'arrondissement socialiste - Permanence tous les mercredis entre 18h et 19h et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

Modem



© ILL

Le Maire de Paris aurait revu sa copie sur son projet d'aménagement des voies sur berges. Finalement, trois arrondissements supplémentaires seraient touchés : le 12^e, le 13^e et le 15^e arrondissements, les quais de la rive droite ne seront pas fermés à la circulation, mais aménagés (feux rouges...) afin d'y ralentir la vitesse. Et rive gauche, les berges seront rendues aux piétons entre Alma et Solferino. En réalité, la Mairie de Paris essaye de faire passer son projet en dépit des objections émises l'an passé par certains partenaires, et notamment la préfecture de police, les Monuments historiques et le Port de Paris. Même avec les modifications du nouveau projet, le préfet de Paris n'a toujours pas donné son feu vert.

L'aménagement des voies sur berges pose pourtant plusieurs problèmes : tout d'abord, des questions de circulation : on prévoit déjà sept minutes supplémentaires pour traverser Paris. Or, Paris est déjà la métropole la plus embouteillée d'Europe, selon une étude réalisée à partir d'une comparaison dans six pays d'Europe – France, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas. La suppression des voies sur berges n'améliorera rien.

Ensuite, les aménagements prévus apparaissent plus comme des gadgets que comme des véritables projets architecturaux : îles flottantes, gradins sur la Seine, boîtes de nuit sous les ponts. Ils n'ont pas été pensés dans le cadre du Grand Paris et de l'Atelier international des architectes. Il y a notamment des terrains, le long de la Seine, en friche et non utilisés. C'est par là qu'il aurait fallu mener la réflexion.

De plus, et cette question semble éludée par l'exécutif parisien : quid en cas de crue de la Seine... ? Personne ne sait...

Pour finir, dans le nouveau projet, les frais de fonctionnement font plus que doubler passant de 2 à 5 millions d'euros par an, pour un montant total d'investissements de 40 millions d'euros.

Depuis sa présentation par le Maire de Paris au printemps dernier, je n'ai rencontré personne parmi les habitants du 7^{ème} se réjouir du nouveau projet, mais plutôt de l'inquiétude et de l'agacement. La majorité actuelle de la Mairie de Paris tente de relancer sa machine électoraliste par un projet bâclé et décevant. Nous demandons une vraie consultation démocratique. Nous avons à nouveau voté contre ce projet.

V. Delvolvé-Rosset

Véronique Delvolvé-Rosset,

conseiller d'arrondissement
Permanence le vendredi de 15h à 16h sur rendez-vous.